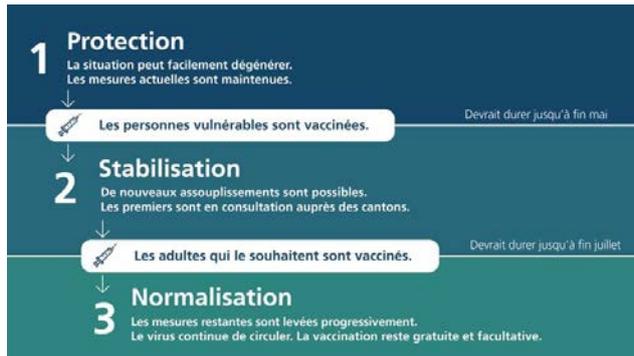


Information de la direction – mise à jour sur la situation actuelle

Réouverture des restaurants, bars et centres de bien-être

Chers collaborateurs,

La Suisse est sur la bonne voie dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Le Conseil fédéral avait communiqué dès le 12 mai 2021 ce modèle des trois phases:



La phase de stabilisation débute le 31 mai 2021. Le Conseil fédéral a informé avant-hier sur l'étape d'ouverture qui entrera en vigueur lundi prochain:

- Réouverture des restaurants, bars, centres de bien-être et bains thermaux.
- Rencontres privées avec 30 personnes à l'intérieur et 50 à l'extérieur autorisées.
- Manifestations laïques possibles jusqu'à 50 personnes maximum.
- Les manifestations culturelles et sportives peuvent rassembler jusqu'à 100 personnes à l'intérieur et 300 à l'extérieur. La moitié des places disponibles peuvent être occupées.
- Enseignement présentiel sans restriction de capacité (avec plan de dépistage) pour les hautes écoles et la formation des adultes.
- Exemption de l'obligation de quarantaine pour les personnes vaccinées et guéries pendant une durée de six mois.
- Assouplissement de l'obligation du travail à domicile: cette obligation devient une simple recommandation pour les entreprises qui proposent un dépistage hebdomadaire.
- Les discothèques et clubs de danse restent fermés.

Réglementation chez Schulthess

Compte tenu de ces dispositions, nous avons ajusté nos directives internes, qui entreront également en vigueur le 31 mai 2021:

- Les visiteurs peuvent à nouveau participer aux réunions en présentiel. Le port du masque reste obligatoire et les salles de réunion ne peuvent être occupées qu'à 50% de leur capacité. Autrement dit: il faut laisser un siège de libre entre deux personnes.
 - a) Salle de conseil et autres: max. 5 personnes
 - b) Salle de convention: max. 10 personnes
- Tous les collaborateurs qui travaillent à la maison continueront de le faire pendant la moitié de leur temps de travail au moins jusqu'au 30 juin 2021.
- Le port du masque reste obligatoire lors des contacts avec la clientèle et dans les bureaux.

- Sur le site de Wolfhausen, l'entrée dans le bâtiment reste conditionnée à la prise de température à la réception.

La nouvelle étape d'ouverture du Conseil fédéral permet d'espérer un été «plus normal». Continuons de respecter les règles d'hygiène et de distance afin de ne pas mettre en péril notre liberté retrouvée. Nous vous remercions de votre participation!

Cordialement,



Thomas Marder
CEO

Martin Keller
CFO et chef du personnel